

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 761

70 – HAUTE-SAÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VESOUL-GRAY

Ventes et cessions

808 336 911 RCS Vesoul.

COLARD.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 2000.00 EUR.

Adresse : 4, Rue des Faines, 70000 Noidans-lès-Vesoul.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE COLARD Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 000 euros Siège social : 4 Rue des Faines 70000 NOIDANS LES VESOUL 808 336 911 RCS VESOUL ET ENTREPRISE BONGLET Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 000 euros Siège social : 1840 Route de Besançon 39000 LONS LE SAUNIER 315 434 852 RCS LONS LE SAUNIER Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LONS LE SAUNIER du 01/12/2022, La société COLARD, société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 4 Rue des Faines 70000 NOIDANS LES VESOUL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 808 336 911 RCS VESOUL, et la société ENTREPRISE BONGLET, société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est 1840 Route de Besançon 39000 LONS LE SAUNIER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 315 434 852 RCS LONS LE SAUNIER, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société COLARD par la société ENTREPRISE BONGLET. La société COLARD ferait apport à la société ENTREPRISE BONGLET de la totalité de son actif, soit 309 642,08 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 184 228,77 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 125 413,31 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société CAREMA INVESTISSEMENTS, Société par actions simplifiée au capital de 3 546 420 euros, dont le siège social est situé 1611 Route de Conliège 39570 PERRIGNY, immatriculée sous le numéro 814 266 912 RCS LONS LE SAUNIER, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/01/2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société COLARD depuis le 01/01/2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société ENTREPRISE BONGLET. La société COLARD sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31/12/2022. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au greffe du

Tribunal de commerce de VESOUL pour la société COLARD en date du 09/01/2023 - au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER pour la société ENTREPRISE BONGLET en date du 09/01/2023 Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent..

